



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0
Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152
www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil le 9 avril 2018 à 19 h 30, à la salle du Conseil, 94, rue Principale.

AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

La demande concerne le lot projeté 6 222 972 du cadastre du Québec, dans la circonscription de Lotbinière, situé au 51, rue Sévigny. Le demandeur fait une demande de dérogation mineure (règl. 595-2007) afin de réduire la superficie minimale du lot afin de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée.

Règlement de lotissement	Norme du règlement	Superficie minimale projetée	Dérogation demandée
591-2007	600 m ²	489.4 m ²	110.6 m ²

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 20 mars 2018.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, soit au bureau municipal et à Place Francoeur, ainsi que dans le journal local L'Apollinairois, édition de mars 2018.

Donné à Saint-Apollinaire le 20 mars 2018.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

S'unir pour réussir!